



The Property Registry

A Special Operating Agency of the Province of Manitoba

Office d'enregistrement des titres et des instruments

Un organisme de service spécial de la Province du Manitoba

April 8, 2013

To: All Clients of the Manitoba Land Titles System

Re: New Land Titles Forms - Transition

Le 8 avril 2013

Destinataires : Tous les clients du système de titres fonciers du Manitoba

Objet : Nouveaux formulaires du Bureau des titres fonciers - transition

The Property Registry has released updated versions of our Land Titles forms. These forms include enhancements to improve usability, reduce errors and reflect the procedural and statutory changes that have taken place over the past several years.

Transition Period

As a transitional provision, older forms that have been executed by the parties on or before September 30, 2013, will still be acceptable. Documents that are executed on or after October 1, 2013 must be on the new forms.

The implementation of these new Land Titles forms is the first phase of a two phase approach toward the development of electronic Land Titles forms, or eForms. eForms will support our Client Service Improvement Initiative to provide clients with faster and more convenient access to Registry services such as the electronic submission of documents. The Property Registry is targeting to have the first eForms available in the spring of 2014.

Available Online

The new Land Titles forms are available from any Land Titles Office. In addition, electronic copies in Microsoft Word and Adobe PDF may be obtained by downloading them from The Property Registry website at: <http://www.gov.mb.ca/tpr/>.

Questions

If you have any questions please contact Lee Crierie, Document Examiner, at (204) 945-2448 or via email at Lee.Crierie@gov.mb.ca.

L'Office d'enregistrement des titres et des instruments a publié des versions actualisées des formulaires du Bureau des titres fonciers. Ces formulaires ont notamment été améliorés afin de faciliter leur utilisation, de réduire le nombre d'erreurs et de tenir compte des modifications législatives et de procédure qui ont eu lieu au cours des dernières années.

Période de transition

En vertu d'une disposition transitoire, les anciens formulaires signés par les parties au plus tard le 30 septembre 2013 seront encore acceptés. Les nouveaux formulaires devront être utilisés pour les signatures apposées le 1^{er} octobre 2013 ou après.

La mise en œuvre de ces nouveaux formulaires du Bureau des titres fonciers représente la première des deux étapes visant à mettre en place des formulaires électroniques. L'offre de formulaires électroniques appuiera notre initiative d'amélioration des services à la clientèle afin de fournir aux clients un accès plus rapide et plus pratique aux services de l'Office tels que l'envoi électronique de documents. L'Office d'enregistrement des titres et des instruments projette de mettre en place les premiers formulaires électroniques au printemps 2014.

Disponible en ligne

On peut obtenir les nouveaux formulaires auprès de n'importe quel bureau des titres fonciers. De plus, il est possible de télécharger des copies électroniques en format Word et Adobe PDF à partir du site Web de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments à l'adresse www.gov.mb.ca/tpr/index.fr.

Questions

Pour toute question, veuillez communiquer avec Lee Crierie, examinateur de documents, par téléphone au 204 945-2448 ou par courriel à Lee.Crierie@gov.mb.ca.

Le registraire général et
chef de l'exploitation

Barry C. Effler

Registrar-General & Chief Operating Officer